VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2020

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(34 personnes sont présentes en format virtuel).

2020-124 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté**.**

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2020-125 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Eliza Leblanc que le frais aux utilisateurs pour l'année 2021 du système d'égout du Village de Cap-Pelé soit établi à 270.00/utilisateur. Le budget total pour l'année 2021 est d'un montant de 582 965.00$.

ADOPTÉE

2020-126 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le taux d'imposition pour l'année fiscale 2021 de la municipalité de Cap-Pelé soit de 1.3550. Le budget total du Village de Cap-Pelé pour l'année 2021 est de 3 739 981.00$. De plus le mandat à couvrir par l'impôt foncier est de 2 927 390.00$. Le taux d'imposition 2021 est le même taux d'imposition que l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-127 Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé de Yvonne Leblanc que la municipalité accepte la soumission de Sears Insurance Limited au montant de 58 609.00$ pour les assurances du Village de Cap-Pelé pour l'année 2021. Sears Insurance Limited était la seule et unique soumission reçue pour les assurances 2021. De plus le montant de 58 609.00$ représente une légère augmentation de 15% comparer à la somme payé en 2020.

ADOPTÉE

2020-128 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Hector Doiron que la municipalité de Cap-Pelé vend la parcelle de terrain ayant le NID 70004064.

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres dans le but de vendre une parcelle de terrain ayant le NID 70004064;

Considérant que le conseil municipal veut que le développement résidentiel se continue;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé vend la parcelle de terrain ayant le NID 70004064 au montant de 12 000$ à Michel Jacob lorsque les conditions suivantes seront remplies :

1- la municipalité doit recevoir le plan de développement proposé;
2- que le marais doit être délimité par un arpenteur licencié afin d'empêcher tout remplissage et/ou construction dans le marais; et
3- que la route pour ce développement soit complétée.
4- Délai jusqu'au 31 décembre 2022.

La municipalité a reçu une soumission de 5 000$ et une de 10 000$.

Oui – 4 Non - 1
ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait le tirage de deux bourses offertes par la municipalité. Jessica S. Melanson et Vicky Gaudet sont retenus pour recevoir 500.00$ en bourse du Village de Cap-Pelé.

2020-129 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier